



Institut d'études européennes
Pôle européen Jean Monnet

Institut d'études européennes



de l'Université catholique de Louvain

des Facultés universitaires Saint-Louis

*Analyse interdisciplinaire
de la construction européenne*
Master complémentaire

HORAIRE DÉCALÉ

année académique 2010-2011

Les institutions partenaires

Créé en 1967, l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain (UCL Louvain-la-Neuve) est une institution interfacultaire d'enseignement, de recherche et de service à la société. La qualité de ces trois activités est reconnue, comme en témoigne notamment le titre de Pôle européen Jean Monnet décerné par l'Action Jean Monnet de la Commission européenne qu'il a reçu en 1999. L'Institut accueille la Chaire Inbev-Baillet Latour dédiée à l'étude pluridisciplinaire des relations entre l'Union européenne et la Russie. Il dispose d'un Centre de documentation européenne qui assure aussi l'initiation et la formation à la consultation de ladite documentation. Il mène des activités de recherche qu'illustrent notamment les 8 éditions des Annales d'études européennes de l'UCL publiées aux éditions Bruylant. L'Institut est également le promoteur au sein de l'Académie Louvain d'une Ecole doctorale dont le principal partenaire est l'IEE de l'ULB.

Établies au centre de Bruxelles depuis 1858 et spécialisées dans les sciences humaines, les Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL) accueillent 2000 étudiants. Leurs Facultés de philosophie, lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques, sociales et politiques organisent les études de premier cycle (baccalauréat), notamment dans des filières bilingues français-néerlandais et français-anglais. Elles organisent également divers diplômes de master et master complémentaire (deuxième cycle). Elles proposent encore des formations doctorales (troisième cycle) sous l'égide des écoles doctorales de la Communauté française. Leurs treize centres de recherches sont fédérés dans un « Réseau Interdisciplinarité et Société » (RIS). Les enseignants et chercheurs actifs dans le domaine des études européennes se sont regroupés dans un nouvel Institut d'études européennes en 2007.

Depuis 2001, les deux institutions qui appartiennent à la même Académie Louvain organisent conjointement un diplôme d'études spécialisées (DES) en analyse interdisciplinaire de la construction européenne en horaire décalé pour les personnes qui sont engagées dans la vie professionnelle. Depuis l'année académique 2007-2008, elles organisent conjointement deux programmes : un master de 120 crédits en études européennes et un master complémentaire de 60 crédits en analyse interdisciplinaire de la construction européenne à horaire décalé qui prend la place de l'ancien DES susmentionné.

Objectifs de la formation

Le programme de Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne à horaire décalé offre à un public déjà inséré dans l'activité professionnelle une formation multidisciplinaire sur l'intégration européenne, ses institutions et politiques, qui est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme universitaire de Master complémentaire.

Le programme propose des enseignements éclairant les aspects juridiques, économiques, historiques et de science politique de l'intégration européenne ainsi que des croisements interdisciplinaires sur des thèmes et aspects du processus d'unification. Il comporte aussi la rédaction d'un travail de fin d'études qui personnalise l'investissement intellectuel de l'étudiant dans les matières européennes.

La formation dispensée à travers ce programme est exigeante tant par le caractère approfondi des cours que par l'étendue des connaissances qu'il fournit sur l'ensemble des aspects de l'intégration européenne, incluant les dimensions réflexive et critique. Mais elle apporte à ceux qui le suivent les ressources intellectuelles qui préparent à l'exercice d'activités professionnelles qui sont au contact des réalités européennes.

La structure du programme comprend les fondements disciplinaires aussi bien qu'un enseignement relatif aux principales dimensions des politiques européennes.

Les cours se donnent du lundi au jeudi (4 soirées), de 18h à 21h.

D'une durée d'un an, le programme est organisé conjointement par l'Institut d'études européennes de l'UCL et par l'Institut d'études européennes des Facultés universitaires Saint-Louis. Les cours ont lieu aux Facultés universitaires Saint-Louis.

Programme

Ce programme de 60 crédits est constitué de 270 heures de cours et séminaires comptabilisées pour 45 crédits, ainsi que d'un travail de fin d'études comptabilisé pour 15 crédits. Le tronc commun représente 30 crédits et est organisé au premier quadrimestre. Il est composé de cours disciplinaires et d'un séminaire interdisciplinaire 'Penser l'Europe'.

Le second quadrimestre est consacré à la rédaction du travail de fin d'études (15 crédits) et à l'analyse des dimensions et moyens des politiques européennes à concurrence de 15 crédits.

Tous les cours ont lieu aux Facultés universitaires Saint-Louis à raison de 4 x 3 heures par semaine (18h-21h).

Les étudiants qui le désirent peuvent demander l'étalement du programme sur deux années académiques.

TRONC COMMUN

	Heures	Crédits
LEUSL 2701 Fondements historiques et culturels de l'intégration européenne	37.5	5
LEUSL 2702 Fondements économiques de l'intégration européenne	45	6
LEUSL 2703 Fondements juridiques de l'intégration européenne :		
• LEUSL 2703 (A) Fondements juridiques de l'intégration européenne : théorie générale et droit institutionnel	30	4
• LEUSL 2703 (B) Fondements juridiques de l'intégration européenne : droit matériel	15	3
LEUSL 2704 Fondements politiques de l'intégration européenne	22.5	4
LEUSL 2705 Budget européen	15	3
LEUSL 2706 Séminaire interdisciplinaire Penser l'Europe	15	3
TOTAL	180	28

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

		Crédits
LEUSL 2800 Travail de fin d'études		15
LEUSL 2801 Initiation à l'information et à la documentation européennes	12	2

OPTION

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours proposés dans l'option « Les dimensions et moyens des politiques européennes ».

	Heures	Crédits
LEUSL 2201 Nations, cultures et religions en Europe	15	3
LEUSL 2202 Political philosophy and the European Union	30	5
LEUSL 2711 L'Union économique et monétaire	30	5
LEUSL 2712 Politique extérieure	22.5	4
LEUSL 2713 Citoyenneté et droits de l'homme	15	3
LEUSL 2714 Libre circulation des personnes, politique d'immigration et asile	15	3
LEUSL 2715 Coopération policière et judiciaire	15	3
LEUSL 2716 Politique sociale et emploi	15	3
LEUSL 2717 Environment, consumer protection and health policies	15	3
LEUSL 2718 Politiques de recherche, éducation, culture et médias	15	3

Conditions d'admission

Le Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne en horaire décalé est accessible aux détenteurs d'un diplôme belge de master de 120 crédits (ou d'une licence obtenue en Communauté française) et aux détenteurs d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent aux masters en 120 crédits délivrés en Communauté française ou valorisé par le jury pour au moins 300 crédits.

Pour les études effectuées à l'étranger qui ne comptabilisent pas un total de 300 crédits, la demande d'admission à ce Master complémentaire est soumise à l'appréciation d'un jury qui se fondera sur la qualité et le contenu de la formation acquise à l'étranger pour éventuellement la valoriser au niveau de 300 crédits.



www.academielouvain.be

Renseignements pratiques

Admissions/Inscriptions aux programmes de Masters Complémentaires :

Service des Inscriptions
109, rue du Marais (1er étage)
1000 Bruxelles
tél. 02 221 78 96
e-mail : inscriptions@fusl.ac.be

**Lien vers la page web de la procédure d'admission/
inscription : <http://www.fusl.ac.be/fr/232.html>**

Personne de contact pour le suivi administratif :

Institut d'études européennes
Michael BLARIAU
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
e-mail : blariau@fusl.ac.be
téléphone : 02 787 93 36 (entre 16h15 et 18h30)

Institut d'études européennes
FUSL
Bd du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles
Tél. : 02 211 787 93 96
E-mail : blariau@fusl.ac.be